

FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE 2017-2018

1. OBJECTIF DU FONDS

Le *Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la ville de Mirabel* vise à engendrer la diversité et la richesse collective, à stimuler les nouvelles activités économiques et la création d'emplois, à s'initier à de nouvelles méthodes de travail, à faire ressortir l'originalité des milieux de vie et poursuivre un développement au profit de toute la collectivité.

2. TERRITOIRE D'APPLICATION

La totalité du territoire de la ville de Mirabel.

3. LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

- les entreprises privées à l'exception du secteur financier ;
- les organismes municipaux ;
- les organismes à but non lucratif ;
- les coopératives ;
- les entreprises d'économie sociale à l'exception du secteur financier ;
- les organismes des réseaux de l'éducation, de la santé, de la culture, de l'environnement, du patrimoine ou des services sociaux ;
- toute personne ou regroupement de personnes désirant démarrer un organisme ou initier un projet structurant.

4. LES CHAMPS D'INTERVENTION PRIORISÉS

La ville de Mirabel cible un certain nombre de priorités pour améliorer les milieux de vie des communautés mirabelloises soit :

- le développement socioéconomique ;
- le développement social ;
- la culture et le patrimoine ;
- l'environnement et le développement durable.

Le tout tel qu'identifié à l'intérieur du document ***Priorités d'intervention en développement économique – plan d'action 2017-2018 de la ville de Mirabel.***

5. CRITÈRES D'ANALYSE ET ADMISSIBILITÉ DES PROJETS

Critères d'analyse

Les critères d'analyse sont contenus dans une grille d'évaluation et couvrent quatre grands ensembles :

- admissibilité ;
- aspect structurant ;

- faisabilité (échancier, coûts, moyens) ;
- et visibilité.

Plus spécifiquement, un projet structurant :

- répond aux priorités d'intervention de la ville de Mirabel ;
- répond aux besoins identifiés par les communautés visées ;
- est viable et obtient l'appui des milieux ;
- produit de nouveaux biens, de nouveaux services ou accroît les services existants ;
- présente des impacts significatifs sur les communautés visées ;
- est réalisé par un promoteur qui possède l'expertise et la compétence pour le mener à bien et à terme.

6. DÉPENSES ADMISSIBLES ET NON ADMISSIBLES

Dépenses admissibles

Pour être admissibles, les dépenses doivent être directement en lien avec la réalisation d'un projet au bénéfice des populations résidant dans les milieux de vie concernés.

Dépenses non admissibles

Les dépenses réalisées avant la signature de l'entente avec la municipalité.

7. SEUILS D'AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière du Fonds FSPS sera versée sous forme de subvention :

- l'aide financière maximale est de 100 000 \$ par projet et l'aide minimale est de 2 500\$ par projet;
- l'aide financière pourra atteindre un maximum de 75% des dépenses jugées admissibles.

L'aide demandée ne doit pas se substituer à des programmes ou fonds déjà en place. Elle vient en complément des autres aides gouvernementales.

8. DÉMARCHE D'APPLICATION

La procédure est de soumettre votre demande écrite directement auprès du Service de Mirabel économique.

9. RÈGLES DE GOUVERNANCE - COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Le service de Mirabel économique soumet les demandes d'aide financière à un Comité d'investissement indépendant qui analysera les dossiers de financement soumis par les conseillers ou agents responsables du développement des entreprises de Mirabel économique. Ceux-ci sont responsables de la sélection et de l'analyse des dossiers en vertu des paramètres du Fonds et transmettrons le tout au dit Comité pour fins de recommandation (Réf. article 6 de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2017- 2018.).

10. DISPOSITIONS ABROGATIVES / RAPPEL DE LA SUBVENTION

- La ville de Mirabel a le droit de rappeler une partie de la subvention lorsqu'elle constate que le rendement de l'entreprise est nettement insuffisant ou que le promoteur démontre de la mauvaise volonté et ne fait pas les efforts nécessaires au succès de l'entreprise.
- Une partie de la subvention sera rappelée entre autres :
 - Si l'entreprise cesse ses opérations;
 - Si l'entreprise n'est plus localisée sur le territoire de la ville de Mirabel;
 - Si l'entrepreneur ne travaille pas à temps plein dans l'entreprise;

11. MISE EN VIGUEUR

Le présent Fonds prend effet à compter de la date de son adoption par le conseil municipal de la ville de Mirabel.

12. INFORMATION

Service de Mirabel économique
17690, rue du Val-d'Espoir, bureau 125
C.P. 1140
Mirabel (Québec) J7J 1A1
Tél. : 450 475-2110
info@mirabeleconomique.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE

1. Identification des promoteurs

<input type="checkbox"/>	Nom de l'organisme / entreprise :	
<input type="checkbox"/>	Adresse d'exploitation :	
<input type="checkbox"/>	Téléphone :	Courriel :
<input type="checkbox"/>	Site internet :	
<input type="checkbox"/>	Forme juridique :	Date de constitution :
<input type="checkbox"/>	Personne contact :	
<input type="checkbox"/>	Téléphone :	Courriel :

2. Description de l'organisme / entreprise

<input type="checkbox"/>	Mission :
<input type="checkbox"/>	Secteur d'activités :
<input type="checkbox"/>	Produits et services offerts par l'organisme / entreprise :
<input type="checkbox"/>	Nombre de membres (s'il y a lieu) :
<input type="checkbox"/>	Autres informations pertinentes sur l'organisme / entreprise :

3. Identification des administrateurs ou organisations participantes

Représentant 1	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Entreprise (s'il y a lieu) :	Fonction (s'il y a lieu) :
Représentant 2	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Entreprise (s'il y a lieu) :	Fonction (s'il y a lieu) :
Représentant 3	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Entreprise (s'il y a lieu) :	Fonction (s'il y a lieu) :
Représentant 4	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Entreprise (s'il y a lieu) :	Fonction (s'il y a lieu) :
Représentant 5	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Entreprise (s'il y a lieu) :	Fonction (s'il y a lieu) :
Représentant 6	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Entreprise (s'il y a lieu) :	Fonction (s'il y a lieu) :
Représentant 7	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Entreprise (s'il y a lieu) :	Fonction (s'il y a lieu) :

4. Champ(s) d'intervention priorisé(s)

– Développement socioéconomique	<input type="checkbox"/>
– Développement social	<input type="checkbox"/>
– Culture et patrimoine	<input type="checkbox"/>
– Environnement et développement durable	<input type="checkbox"/>

5. Description du projet

Description sommaire du projet :

Revenus prévus engendrés par le projet :

Échéancier de réalisation et principales étapes du projet :

Territoire couvert par le projet :

6. Structure de coût et de financement			
Coût \$		Financement \$	
	\$	Mise de fonds de l'organisme (monétaire)	\$
	\$	Main-d'œuvre rémunérée et fournie par l'organisation	\$
	\$	Valeur de la contribution non monétaire (hénévolat)	\$
	\$	Partenaire(s) financier(s) :	\$
	\$	Emprunt :	\$
	\$	Gouvernement du Qc (précisez le programme)	\$
	\$	Gouvernement du Canada (précisez le programme)	\$
	\$	Députés :	\$
		Ville de Mirabel :	\$
	\$	Autres :	\$
Coût total :	\$	Financement total :	\$

7. Retombées prévues du projet
En quoi votre projet répond-t-il à une priorité de la communauté ?
Quels sont les impacts souhaités par l'implantation du projet ?
Si le projet reçoit une aide financière de la ville de Mirabel, quelles mesures sont envisagées afin d'assurer la continuité du projet à la fin du financement ?
En quoi possédez-vous l'expertise et la compétence pour mener le projet à bien et à terme ?

8. Partenariats et implications du milieu	
Partenaires impliqués dans le projet	Type de contribution (bénévolat, aide financière, dons, aide technique, etc.)
–	
–	
–	
–	

9. Emplois	Créés	Maintenus
Nombre d'emplois à temps plein :		
Nombre d'emplois à temps partiel :		
Nombre d'emplois occasionnels :		
Sous-traitance :		

Responsable

date

LISTE DES DOCUMENTS À INCLURE

Documents obligatoires	
• Formulaire de demande d'aide financière – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie - Ville de Mirabel	<input type="checkbox"/>
• Lettres patentes ou preuve d'enregistrement au REQ	<input type="checkbox"/>
• Plan d'affaires incluant des prévisions financières pour les 2 premières années (si nouvelle entreprise)	<input type="checkbox"/>
• États financiers des deux dernières années (si entreprise existante)	<input type="checkbox"/>
• Confirmation des sources de financement complémentaires	<input type="checkbox"/>
• Règlements généraux (si OBNL)	<input type="checkbox"/>
• Résolution du conseil d'administration de l'entreprise autorisant le ou la responsable du projet à déposer cette demande et à signer tous les documents s'y rattachant	<input type="checkbox"/>
• Certificat d'autorisation et/ou permis de la ville de Mirabel si requis	<input type="checkbox"/>

Documents complémentaires	
• Résumé détaillé du projet	<input type="checkbox"/>
• Soumissions	<input type="checkbox"/>
• Plans	<input type="checkbox"/>
• Photos	<input type="checkbox"/>
• Tout autre document pouvant faciliter l'étude de la demande	<input type="checkbox"/>

GRILLE D'ÉVALUATION DES PROJETS (À REMPLIR PAR LE CONSEILLER)

1. Identification de l'entreprise :	
Nom de l'entreprise (organisme) :	
Montant de l'aide demandée :	Date :

	Conditions d'acceptation	Oui	Non	Commentaires
1	Projet admissible en vertu des critères du fonds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2	Promoteur admissible en vertu des critères du fonds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3	Projet réalisé (en totalité ou en partie) à l'intérieur du territoire de la Ville de Mirabel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4	Projet correspondant à au moins un secteur d'activité économique priorisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5	Mise de fonds financière des promoteurs de 20% des dépenses admissibles du projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6	Cumul des aides gouvernementales : - Max 50% des dépenses admissibles (entreprise) - Max 80% (OBNL et économie sociale)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7	Engagement du promoteur à fournir les livrables demandés par Mirabel économique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8	Certificat d'autorisation et / ou permis de la ville de Mirabel si requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

1 = Nul / Non
2 = Médiocre
3 = Insatisfaisant
4 = Légèrement satisfaisant
5 = Satisfaisant

6 = Bon
7 = Supérieur à la moyenne
8 = Très satisfaisant
9 = Excellent
10 = Remarquable / Oui

	Élément évalué	Grille d'évaluation										Commentaires	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Projet conduisant à la consolidation d'emplois existants ou à la création de nouveaux emplois												
2	Projet répondant aux priorités du (des) milieu(x) de vie ciblé(s)												
3	Projet pertinent en termes de clientèles visées et répondant aux besoins du secteur d'activité ciblé												
4	Projet ayant des impacts et un apport significatif pour le(s) milieu(x) de vie concerné(s)												
5	Projet favorisant la participation citoyenne, l'engagement ou la prise en charge par le milieu de son développement												
6	Projet bien structuré, viable et réalisable dans les délais prescrits												
7	Projet fait en concertation avec d'autres partenaires												
8	Promoteur ayant la capacité financière de réaliser le projet et de le maintenir dans le temps												
9	Promoteur possédant l'expertise et la compétence pour mener le projet à bien et à terme												
10	Structure de financement du projet diversifiée (mise de fonds, partenaires, gouvernement, institutions financières)												